L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 16 SEPTEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St. Philippe et Dumaine. Prix modéré. 15 août—1m

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, bronzes, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

DEMANDES.

ON demande—Une Française pouvant bien recommandée comme femme de ménage. S'adresser 175 rue Frytanée, coin St-André. 15 sept—1f

A LOUER.

A LOUER — Trois spendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade vénitienne, rue Royale, près Douane. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre ; loyer modéré ; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denégre & Denégre, Bâtisse Denégre, 33 rue Carondelet. 13 sept—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Elizabeth Brawer, veuve de Michael Baumgartner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,404.—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Vatter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 sept—16 20 24

Affaire de William Henry Rogers, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40 083—Division A.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire de William Henry Rogers, un absent ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 sept—15 19 24

Succession de Therese Bork, femme de Fritz Bork, décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,191—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Bork, administrateur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 sept—14 19 23

Succession de Mlle Abbie Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,094—Division C. —Attendu que George W. Moore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Abbie Moore, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 sept—14 19 23

Succession d'Auguste Emilie E. Villebeuve, veuve de Samuel Jarvis Priest, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,977—Division B—Attendu que Charles H. La Villebeuve a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Mme A. E. Peters Jr, décédée ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne se rait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 sept—8 12 17

Succession de Gustave A. Seibert et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,129—Division D. — Attendu que Catherine Kliebidou Seibert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Gustave A. Seibert et femme, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 sept—8 12 17

Succession d'Adolphe Ehret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,025—Division B. —Attendu que Henry L. Favre a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolphe Ehret, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 sept—6 10 15

Succession de James T. Belknap.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,014—Division C—Attendu que Mme Bettie Powell Belknap, femme de Marshall J. Smith Jr., a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James T. Belknap, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 sept—5 9 14

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35 419. — Maurice G. Hughes vs Myra C. Hughes. Femme de James N. Mouton et als.—Attendu que Mme Anna Bond Ferguson, femme de Thomas Ferguson, un résidant du comté de Harrison, Etat du Mississipi, la tutrice dûment nommée et qualifiée des ses enfants mineurs John Mark et Eugène Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Fluker Esq., de cette ville, son ayant spécial recours, et avocat de facto, a demandé à cette Cour, l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, toute et toutes sommes d'argent en autre propriété appartenant à la dite mineure.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice doit être accordée.
Par ordre de la Cour.
RUG. D'HÉRÉTÉ, Député Greffier.
Nouvelle Orléans, 12 juillet 1893.
14 juil—5 7 en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,784 — Division B — Jules Sarrazin vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules Sarrazin soit convoquée et tenue pardevant Th. Bulowski, notaire, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 18ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un répit et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Geo. C. Prée Esq., avocat, soit nommé dont représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 7 août 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 août—

M. J. Schreiner vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,457—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Pitts, ami judiciaire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 sept—7 12 16

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, vendredi soir, 30 juin 1893.

Comptant	$ 506,703 28	
Change	62,332 15	
	$	569,035 43
Prêts sur demande	$ 617,806 19	
Escomptes	886,356 02	
		$1,506,156 21
Actions	36,172 21	
Propriétés foncières	40,043 00	
Taxes	27,000 00	
Total		$2,198,408 14
Fonds-capital		$300,000 00
Profits non divisés		290,429 88
Dépôts individuels		1,606,198 26
Dividendes non payés		2,780 00
Total		$2,198,408 14

Moi, A. S. BRAUD Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1893.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1 juil—1f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 15 SEPTEMBRE—CLASSE No 319
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me
40	74	32	69	70	41	33	76	59	66	56	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 15 septembre 1893—4 heures P. M.
J. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILLIÉ.
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. A. S.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ENORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à **semaines simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous en donnons l'assurance sont lieu avec la plus grande bonneté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre fac-simile de nos signatures.

St Emly
Moe Isabella

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—AU—
THÉATRE ST-CHARLES,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 OCT. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100	20,000
300 Lots de	50,	15,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $100, soit		$10,000
100 Lots de 60,		6,000
100 Lots de 40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit		$19,980
999 Lots de $20,		19,980
3,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5¼ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAR MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adresse à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mails à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais nuancés.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans ; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président ; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant seul la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se prémunir en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le chance d'être gagnant.

Nous sommes signalés Banques et Banquiers pour tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

N. W. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance sont lieu avec la plus grande bonneté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du bateau à vapeur Stella Wild, Par le Shérif Civil.

M. D. Lagan et al., vs Comeaux Aiken Packet Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,041.—En vertu d'un ordre de vente daté le 15 septembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le bateau à vapeur Stella Wild—
Maintenant faisant le service de la côte supérieure, son attirail, appareil, aménagement, les machines, etc., etc.
Longueur 157 pieds,
Profondeur de sa cale 4 pieds 5 pouces,
Bau, 30 pieds
2 bouilloires, 6 tuyaux,
2 machines, 14 pouces de diamètre, 5 pieds de p'ston.
Tirant 30 pouces,
Construit depuis septembre 1892.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
16 sept—16 22 29—oct 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Grand lot carré rue du Canal.

George Schneider vs. Crescent City Athletic Club—No 39,671.

Robert Fitzsimmons vs. Crescent City Athletic Club—No 39,733.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectivement ci-dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot carré de terre, avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le Second District et désigné par le No 57 (maintenant 535), borné par les rues Canal, Douane et St-James (maintenant Pierre) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Olivier & Martin, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, comme plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré d'iler se compose de vingt-neuf terrains Nos 1 à 29inclusivement, et mesure trois cents sept pieds cinq pouces et une ligne de façade rue du Canal, trois cent dix pieds quatre pouces et sept lignes de façade rue de la Douane, trois cent trois pieds cinq pouces de façade rue St-James ou Pierce et trois cent quatorze pieds six pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton.

Acquis par le défendeur par achat de W. G. Tibault, d'après un acte passé pardevant Félix Trévigne, n. p., le 24 février 1893, C. O. B. 148, fol. 116.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 sept—15 22 29 oct 6 13 18

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. Hollander & Co. vs. Mme Vve J. F. Villegas.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — Nos 13,453, 13,454 et 13 455 — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. W. S. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon. Léon C. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité, absent sur congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1,036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI 17 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains terrains situés dans le carré 5 du Faubourg Delassus, en la ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'iler borné par les rues Banks, Commune, Dorgenois et Broad, désignés par les numéros huit et dix mesurant, chacun, vingt-cinq pieds de façade rue Banks sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les deux terrains sont bornés d'un côté par une allée, vingt-cinq pieds de largeur, maintenant appelée allée Manasso, s'étendant à travers ledit carré de la rue Commune à la rue Banks ; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par ladite défenderesse par jugement de la Cour Civile de District, le 30 juin 1890, dans les procédures No 29,579 enregistré au bureau des transferts, livre 148, folio 227.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
16 sept—16 22 29—oct—4 10 17

F. Cazentre vs. Severin Maurice.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 18,383. — En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux, coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 28ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un drap et un jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. J. MOUTON,
Constable Deuxième Cour de Cité de la Nile-Orléans.
16 sept—16 23 28

O. R. Grube vs. M. Geo. Hoover.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 13,207—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité, siégeant pour l'Honorable Léon L. Labatt, absent sur congé, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI 25 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un salon en peluche, 10 pièces.
Cinq tableaux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Lne.
14 sept—14 19 25

Mme Betty A. Mason, autorisée, vs Mme Veuve Olivia Gauthier.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 24,875—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 26 septembre 1893 à 11 heures A. M., à la Maison entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON
14 sept—14 21 28 Constable.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 009.—Division D.—R. W. Hall & Co., R. W. Hall et Lewis Imbolte, Jr., vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de R. W. Hall & Co., et Richard W. Hall et Lewis Imbolte, Jr., les membres de la dite raison sociale individuellement, soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créditeurs ; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers qu'il soit convoqué et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire, en son bureau, No 7 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 9me jour d'octobre 1893, 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Benjamin W. Kernan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1893.
N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
6 sept—8f hu 9 oct

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

SEPTEMBRE 1893.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Armand, Marie (Mme) Gulchas, Léon
Arcuel, (Mlle) Marie Rose Guillenin, (fils de Jean-Baptiste)
Albaret, Jordan, Claude
Bossu, Armand Marie Kohn, Alexandre
Barthe, Louis Joseph Laborderie, Joseph
Bousignes, Auguste Labrousse, Marcellin
Bonpemalach, Julie Lahorque, Jacques
Cousins, Augustin Lemoine, Alcide
Carrazé, François Médan, Michel
Chavin (Mme) née Bry Toccanier, Philippe
Delile, Michel Wolfert, Alfred Daniel
Drogoul, Antoine White (de la maison
Fachan, Henri White & de Nève)

LETTRES.

Travers, Joseph

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France,
Signé : G. B. D'ANGLADE.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,805—Division D—Jules G. Prosdanis vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules G. Prosdanis soit convoquée et tenue pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, en son bureau, No 85 rue St-Charles, dans la Bâtisse Magnolique, en cette ville, commençant le mardi, 12me jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues et que Ben. Forman, Jr. Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 7 août 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 août—8f au 12 sept

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 30 Juin 1893.

ACTIF.

Billets escomptés		$1,066,273
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Ville de la Nouvelle-Orléans, bonds 4 et 6 pour cent et Louisiana consols	583,350 00	
Autres bons et actions	149,387 50	
		782,737 50
Maison de banque		100,000 00
Prêts sur demande	710,734 12	
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change américain	150,833 89	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	759,901 29	
		1,623,719 30
Total		$3,572,730 67

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
		$650,000 00
Profits nets non divisés		55,615 12
Circulation		44,100 00
Dépôts à retirer contre chèques		2,902,525 54
Dividendes non payés		20,490 00
Total		$3,672,730 67

PASSIF.

Capital payé		$1,000,000 00
Surplus non divisés		400,000 00
Profits non divisés		110,000 00
Dividendes non payés		56,366 00
Dépôts à retirer contre chèques		2,661,488 22
Circulation		8,560 00
Total		$4,236,420 15

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.
EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.
Fait et signé sous serment devant moi le vingt-sixième jour de juin 1893.
A. G. LA RICE, Notaire Public.
Nouvelle Orléans, 26 juin 1893.
A une réunion régulière du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende de QUATRE DOLLARS par action a été déclaré payable sur demande.
28 juin—1f EDW. TOBY, Caissier.

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 30 Juin 1893.

ACTIF.

Billets escomptés		$1,066,273
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Ville de la Nouvelle-Orléans, bonds 4 et 6 pour cent et Louisiana consols	583,350 00	
Autres bons et actions	149,387 50	
		782,737 50
Maison de banque		100,000 00
Prêts sur demande	710,734 12	
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change américain	150,833 89	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	759,901 29	
		1,623,719 30
Total		$3,572,730 67

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
		$650,000 00
Profits nets non divisés		55,615 12
Circulation		44,100 00
Dépôts à retirer contre chèques		2,902,525 54
Dividendes non payés		20,490 00
Total		$3,672,730 67

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nile-Orléans et à la maison de banque de Wilslow, Lanier & Co., New York.
R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JAMIN, Caissier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Grande vente par le Shérif Civil d'un vaste assortiment de meubles de valeur et pianos neufs, tout qu'on trouve dans un Club Social de premier ordre.

Le contenu entier et les installations, etc., des lieux occupés par le
CRESCENT CITY ATHLETIC CLUB,
No 18 rue Nord Remparts.

Consistant de nombreuses tables, grandes et petites, lounges, berceuses de fantaisie, chaises à bras, chaises de salle-à-manger en grand nombre, porte-chapeau, casiers à cambrelles, miroirs, bureaux, porte-manteaux, devant de cheminée, rideaux de dentelle, portraits, gravures, lustres, lampes, presse à copier et table, pendules, statues ;

—AUSSI—

Magnifiques comptoirs et étagères de buvette, glacière à bière et accessoires, etc. ;
Verres assortis, Faïence et Porcelaine.
—ENCORE—
Nombre d'autres articles d'utilité et d'ornement.
—DANS L'AFFAIRE DE—
J. B. Joseph vs Crescent City Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,776—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 octobre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux No 18 rue Nord Remparts.
Toute la propriété du défendeur, contenue sur ladite bâtisse et dépendances, et autres articles ci-dessus énumérés et d'autres, le tout conformément à un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 sept—6 9 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée de valeur du troisième district.

Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,835—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en faisant en quelque sorte partie, situés dans le Troisième district de cette ville, dans le carré d'iler désigné par le No 41, plan dressé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 28 février 1879, et mesurant trente pieds trois pouces de façade sur la rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 14 avril 1879, ladite portion de terrain est bornée du côté de la rue Robertson, par le reste dudit terrain No Dix, et de l'autre vers le rue Villere par le restant du terrain ci-dessus décrit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 août—25—sept 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, faisant face au "Lee Circle"

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,981 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré compris entre le Tivoli Circle, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-douze pieds huit pouces et une ligne, de face au Tivoli Circle ; cent pieds trois pouces quatre lignes sur la limite inférieure, cent pieds sept lignes latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er sept—1 8 15 22 29—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante par le Shérif Civil
La grande fabrique de Bernard Klotz & Cie., Limited
En vente à l'encan avec tout ce qui y appartient.
La fabrique en parfait état et maintenant en pleine activité.
La fabrique en vente en bloc comme établissement en entier.
Magnifique occasion
**Comme